

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association
« Sol à tous-Tous au sol » du 29 juin 2015 au domicile de la présidente à Gland
Version corrigée (point 5) au 12.05.16 selon AG 2016

Sont présents:

Yves Cudré, Valérie Léger, Philippe Léger, Aurore Bodier, Michel Favre, Evelyne Vogel, Manuela Bezzi, Valérie Mérat, Didier Jotterand.

Sont excusés :

Estelle Divorne, Anne-Marie Torch, Claire-Lise Trost, Caroline Perren, Titouan Lazeyras, Valeriano Anibarro, Yvan Rytz, Jana Ahlgrimm, Max Maeder, Denise Salzmänn.

1. Accueil

Valérie Mérat, présidente, ouvre l'assemblée à 20h15, et souhaite la bienvenue à tous.
Le PV de l'AG de 2014 est accepté par 5 voix sur 9 et 4 abstentions (les 4 personnes absentes l'année passée).

2. Rapport de l'activité 2014

Nouveautés 2014 :

- 2 Panneaux Sol à Tous déposés uniquement lors des sorties se déroulant à Nyon et à Gland.
- Cendriers portatifs

Il n'y a pas eu de sortie avec des entreprises car ces sorties se font durant la semaine.
Il n'y a pas eu de sortie avec les scouts.

Yves Cudré félicite la présidente pour sa chronique NRTV, il a noté une belle amélioration par rapport au début.

Le rapport d'activité est accepté par 9 voix sur 9.

3. Rapport du trésorier (période du 31 mars 2014 au 28 février 2015)

Il y a actuellement 6425.15 francs en caisse. Comme le montant est inférieur à 7'500 francs, il y a des frais de gestion du compte (60.- par an).

Certains membres n'ont pas payé leur cotisation 2015.

La secrétaire fera un mail d'envoi en novembre ou en décembre pour rappeler aux membres de payer leurs cotisations.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes Yves Cudré et Didier Jotterand et recommandation d'accepter les comptes.

Les comptes sont approuvés par 9 voix sur 9.

Un vérificateur remarque qu'il faudrait mettre les factures dans un support fixe (classeur) et garder la même période (le dernier rapport s'arrêtait le 1^{er} mars 2014).

La décharge aux vérificateurs des comptes est approuvée par 7 voix sur 9 (abstention des 2 vérificateurs).

La décharge au trésorier est approuvée par 9 voix sur 9.

Philippe pose sa candidature comme trésorier, sa candidature est acceptée par 7 voix sur 9 et un refus.

5. Comité

Le trésorier, Titouan Lazeyras, se trouve toujours en Allemagne, Philippe reprend son poste de trésorier.

A demander à Titouan s'il veut rester dans le comité même en n'étant plus trésorier.

Il n'y a pas de démission au comité.

Le comité est constitué de :

- Valérie Mérat: présidente
- Manuela Bezzi: secrétaire
- Philippe Léger: trésorier
- Titouan Lazeyras, en fonction de sa réponse

6. Activité du début 2015

Festival du film vert 2016 : Valérie Léger propose d'avoir un stand lors de la projection d'un film sur les déchets (10 au 13 mars 2016). La présidente répond favorablement mais il **faut** que des membres de l'association soient présents pour animer le stand, et la présidente s'occupe volontiers de la conférence.

La présidente demande si quelqu'un est intéressé à préparer un panneau de présentation pour le zoo de la Garenne. Yves Cudré propose qu'on utilise l'argent disponible sur le compte pour faire une animation avec un graphiste. Discussion pour savoir s'il faudrait cibler le message avec le plastique ou les mégots de cigarette (chaque bouchon de plastique tue un animal). La présidente veut bien faire le contenu mais n'aura pas le temps d'aller voir le graphiste. Aurore Bodier accepte de donner de l'aide et prendra contact avec le responsable du zoo de la Garenne. Yves Cudré trouverait intéressant de s'associer à une espèce (le hérisson par exemple) pour toucher un public de jeunes. Ce sera à discuter avec le responsable du zoo de la Garenne s'il a des idées.

Suite au déménagement de la déchetterie à l'Asse, il faut prévoir une voiture et une personne qui a le badge pour pouvoir déposer nos déchets lors des sorties sur Nyon. Yves Cudré propose de stocker les déchets chez lui en cas de problème.

Flyer : la présidente propose de garder le même flyer mais d'enlever la mention des déchets ramassés en 2015 pour éviter de devoir les réimprimer continuellement, et de l'imprimer sur du papier recyclé couleur. La présidente propose de donner des flyers aux membres pour qu'ils le distribuent partout (salle d'attente des médecins, dentiste, coiffeur, ...). La proposition est acceptée.

Lettre aux entreprises ayant des espaces fumeurs sur la voie publiques. Une proposition avait été faite en 2014 d'envoyer une lettre à ces entreprises pour les rendre attentifs aux mégots

jetés par leurs employés. Les membres sont d'avis que la lettre devrait être faite par les communes concernées et pas par Sol à Tous.

Le programme de septembre 2015 sera fait en été, toute aide est la bienvenue
Une sortie avec un cheval est programmée.

Les membres sont invités à faire des propositions de balades. Ces propositions doivent être envoyées à la présidente. Contrainte des balades: le départ et l'arrivée doivent se faire dans la même commune.

La présidente a reçu une proposition de l'association des Chemins du bonheur (association de scientologie) à participer à la ballade d'Allaman et demande aux membres leurs avis. Les membres lui propose de les informer qu'ils doivent venir en tant qu'individu, pas en tant qu'association, et qu'on ne veut pas de prosélytisme et de flyers.

Yves Cudré demande si on doit modifier les statuts de l'association pour empêcher ce genre de situation. Il est demandé au comité de réfléchir à introduire une phrase dans les statuts :
« L'association ne peut pas être utilisée pour faire du prosélytisme ou de la publicité ».

Philippe Léger propose de faire une affiche pour les transports publics (dans les bus ou aux arrêts de bus) ciblée sur mégots : « vous attendez le bus, merci de ne pas jeter votre mégots par terre ». Et ensuite de décliner cette affiche dans les autres lieux d'attente (station de taxi, gare, ...). Demander à Jana Ahlgrimm pour le slogan car elle travaille dans la communication.

7. Propositions & Divers

Yves Cudré: il y a une autre catégorie de déchets à traiter: boissons pour les jeunes. Comment toucher les gymnasiens ?

Evelyne Vogel propose d'augmenter les cotisations à 10.- pour 2016.
La proposition est acceptée par 5 voix sur 9 (3 voix contre et 1 abstention).
Les cotisations passeront à 10.- à partir de 2016.

La présidente devrait être dédommée pour les frais inhérents à Sol à Tous (téléphones, courrier, ...). Les vérificateurs de compte sont chargés de proposer un défraiement.

La ville de Nyon nous a proposé de poser notre candidature pour le prix du développement durable 2015. Nous ne l'avons pas fait.

La séance est levée aux environs de 22h15 heure.

MB/VM 20.07.2015